

80 y. → SDG pour classer

COMPTRE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE
TENUE LE 5 FEVRIER 1988
DE 14H30 A 16H.

=====

Vendredi le 5 février 1988, le Ministre a réuni les Chefs de Service pour examiner les programmes d'activités de l'exercice 1988.

D'emblée, le Ministre a rappelé l'objectif que doit viser toute réunion de service. C'est par elle que tout responsable donne des instructions, fait le point sur certains dossiers et sur les activités à réaliser, fait débattre les problèmes de service et leur trouver des solutions. Raison pour laquelle étaient invités à participer à cette réunion les coopérants étrangers travaillant dans notre département. Etaient présents deux experts allemands, 2 experts du Corps de la Paix et 2 experts du PNUD. Le souhait est de les voir vivre avec tous les agents l'ambiance familiale et l'épanouissement dans le travail commun, surtout qu'ils ne donnent pas l'impression qu'ils travaillent en marge du Ministère.

Sur ce vœu, le Ministre a précisé les principaux programmes d'activités pour l'année 1988.

1. PROGRAMMES D'ENCADREMENT

(1) Inventaire des activités des jeunes

Cet inventaire a été demandé par le Chef de l'Etat en mai 1986. En partant du test réalisé dans 10 Communes, nous devons examiner les possibilités d'effectuer l'opération d'une façon concentrée et couvrir toutes les Communes du Pays sur une période plus courte.

(2) Défense du revenu du paysan

Suivant le mot d'ordre du Chef de l'Etat pour cette année, les départements ministériels oeuvrant en milieu rural sont appelés à faire valoir le revenu du paysan. Notre département étant responsable de l'encadrement des associations rurales des jeunes et

.../...

des coopératives doit jouer un rôle important dans cette tâche.

Pour ce faire, nous devons étudier des mécanismes qui peuvent défendre le revenu des membres de ces associations et ceux qui peuvent mobiliser le plus grand nombre des associations rurales et des intervenants.

(3) Manifestations du V^e juillet 1988

On avait l'habitude de mobiliser chaque année beaucoup de groupes de Cellules Spécialisées de la Capitale. La commission chargée de préparer les jeux a déjà tenu une réunion et a adopté une nouvelle formule. Les jeux seront présentés par les meilleurs ballets recrutés dans toutes les Préfectures du Pays. Chaque groupe présentera son jeu à tour de rôle, les autres ne devant que l'accompagner. Il sera prévu aussi le défilé des Forces Armées Rwandaises, des jeunes et des opérateurs économiques.

D'ores et déjà, Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste, Directeur du Folklore, doit préciser le timing de tous les préparatifs : visites et recrutements des ballets, études du scénario, programmes d'entraînements, etc... En même temps il doit fixer les moyens dont on aura besoin : véhicules, frais de mission, etc...

(4) Concours entre les Jeunes et les Coopératives

Ces concours doivent cette année avoir un cachet spécial. La décentralisation doit être beaucoup marquée au niveau communal, le Ministère pouvant seulement donner des conseils sur les subventions à accorder et sur l'utilisation des moyens logistiques qu'il aura mis à la disposition des commissions préfectorales. Ces concours doivent viser avant tout l'intégration des jeunes, des groupements socio-économiques, des CERAI et des Centres de Formation dans les circuits de développement.

(5) Festival de la Jeunesse

Le but à atteindre dans l'organisation de ce festival est d'accrocher plus de jeunes, les faire participer tous et les faire comprendre que c'est leur fête. Ils doivent en conséquence s'en convaincre et se porter responsables du festival : organisation des opérations, lancement des invitations aux parents et aux autorités, etc...

.../...

2. PROGRAMMES DE FORMATION

(1) Formation dans les C.F.J.

Le Centre de Formation de la Jeunesse doit former les jeunes dans des métiers diversifiés. Pour atteindre cet objectif, le système de formation par cohortes sera adopté. La Direction Générale de la Jeunesse doit recruter à temps les instructeurs temporaires spécialisés dans tel ou tel métier pour dispenser ces formations.

(2) Formation dans les C.C.D.F.P.

Le C.C.D.F.P. doit être une école pour la formation populaire des jeunes : alphabétisation, civisme, mouvement coopératif, etc.

(3) Formation-information

Dans le cadre des stratégies sectorielles, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif est placé dans le Secteur "Valorisation des Ressources Humaines".

Un groupe de travail dirigé par le Ministre vient de confectionner un document portant sur les stratégies applicables aux domaines couverts par les sous-secteurs de la jeunesse, des coopératives et des sports et loisirs.

A partir de ce cadre défini, tous nos programmes de formation et d'encadrement ainsi que tous nos projets doivent être orientés de façon à concourir à la réalisation de l'objectif global de valoriser nos ressources humaines. Ainsi à nos coopérants et aux responsables des projets, ce cadre doit leur servir de guide pour que personne ne mène son action chacun dans son coin, sans cohérence. Encore faut-il que chacun doive évaluer son projet pour voir si les activités accomplies conviennent ou correspondent à nos stratégies. Aussi chaque responsable doit être conscient et fournir chaque mois un rapport d'exécution de son projet et un rapport sur l'utilisation des moyens. A tous les agents ce cadre doit leur être expliqué au cours d'une réunion de Cellule.

.../...

Nos stratégies prévoient également l'appui à la production. Comme moyens, les crédits doivent permettre à nos opérateurs économiques l'augmentation et l'acquisition de nouveaux moyens. Aussi en dehors de ces crédits, il faut leur accorder des subventions pour encouragement.

Pour le suivi de l'utilisation de ces moyens, il faut instaurer un modèle uniforme d'inspection pour contrôler l'utilisation des subventions et étudier des mécanismes de recouvrement des crédits.

Après ce rappel des programmes importants, le Ministre est revenu sur l'opération de l'Inventaire des Activités des Jeunes et émis le souhait de lancer cette opération avec le mois de mars prochain.

La Commission Nationale pour l'inventaire a été constituée ainsi que les commissions aux échelons préfectoral et communal. Aussi une commission a été chargée de faire le dépouillement des dix échantillons. Il faut au stade actuel qu'on réfléchisse sur le rapport de synthèse à présenter au Chef de l'Etat.

A ce sujet les intervenants ont souligné d'autres problèmes qui doivent retenir l'attention : la méthodologie, la documentation, le schéma de présentation, le contenu et la constitution du secrétariat à charger la rédaction de ce rapport.

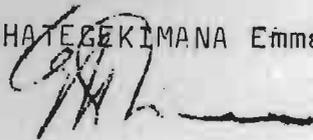
Après une longue discussion, il fut retenu que soit tenue une réunion où tous les agents qui ont effectué le test d'inventaire dans les 10 Communes pourront présenter les éléments recueillis dans chaque Commune. La même réunion examinera tous les travaux faits et décidera du document à présenter au Chef de l'Etat.

Le Ministre a clôturé la réunion en remerciant tous les participants de l'intérêt qu'ils ont manifesté sur les dossiers qui le préoccupaient. Il a aussi rappelé l'importance des réunions de service sur la marche du service. Elles permettent aux Responsables à tous les niveaux de connaître les missions leurs assignées et de les exécuter de façon concertée.

Il appartient donc aux responsables du premier échelon (Chefs de Bureau et Chefs de Division) d'en prendre conscience et de répartir le plus tôt possible les attributions à chaque agent suivant les activités programmées cette année 1988.

Le Rapporteur :

HATEZEKIMANA Emmanuel.-



Le Président de la Réunion :

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM

Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif

